

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DUPÔLE MÉTROPOLITAIN
DU GRAND AMIÉNOISDEPARTEMENT
DE LA SOMME

Séance du 13 février 2020

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice	Qui ont pris part à la délibération
52	40

Objet de la délibération
Finances Contributions Actions Acomptes 2020
Référence
14_20200213_7.6.2

Date de la convocation
07/02/2020

Date d'affichage
19/02/2020

L'année deux mille vingt, le treize février à 09 heures 30, le Comité Syndical du Pôle Métropolitain du Grand Amiénois régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle des assemblées de l'Hôtel de ville d'Amiens, sous la présidence de M. Alain GEST, Président.

Etaient présents : Mme BRIAULT, CANDELA, CLAISSE, DEBART, Mme FOURE, GEST, RENAUX, DE WITASSE THEZY, RIFFLART, LORIC, PETIT, Mme HAMADI, HERNANDEZ, JARDE, MERCUZOT, Mme PINON, SAVREUX, DEFLESSELLE, DURIEUX, MAGNIER, SOMON, BLEYAERT, LEFEUVRE, STOTER, FRANCOIS, LEPERS, VILLAIN, BEAUVARLET, Mme LEMAIRE, LETESSE, CAPELLE, SURHOMME, Mme MAILLART, Mme WU, Mme THIEBAUT, DESSEAUX.

Excusés ayant donné procuration :

Mme FINET à M. RENAUX
M. SIMON à Mme FOURÉ
M. WATELAIN à Mme LEMAIRE
Mme CARPENTIER à Mme THIEBAUT

Excusés, absents : Mme BOHAIN, FRADCOURT, Mme RODINGER, Mme DE WAZIERS, DEFOSSES, LOGNON, BABAUT, GERARD, GREVIN, LENGLET, DELNEF, DESTOMBES.

Ont été nommé(e)s secrétaires de séance :

Pierre SAVREUX et Joseph BLEAYERT

Après adoption du budget 2020, les E.P.C.I adhérent au pôle métropolitain du Grand Amiénois versent un acompte sur les contributions Actions correspondant à 50% du montant de la contribution 2019.

Le montant de l'acompte de la contribution des EPCI au titre de l'année 2020 se décompose comme suit :

E.P.C.I.	Contributions 2019	Acomptes 2020 / 50 % (arrondi à l'euro inférieur)
Communauté d'agglomération Amiens Métropole	30 812 €	15 406 €
Communauté de communes Territoire Nord Picardie	28 444 €	14 222 €
Communauté de communes Somme-Sud-Ouest	40 296 €	20 148 €
Communauté de communes Nièvre et Somme	23 696 €	11 848 €
Communauté de communes du Pays du Coquelicot	30 812 €	15 406 €
Communauté de communes Avre-Luce-Noye	30 812 €	15 406 €
Communauté de communes du Val-de-Somme	30 812 €	15 406 €
Communauté de communes du Grand Roye	30 812 €	15 406 €
TOTAL =	246 496 €	123 248 €

Le Comité syndical,
Entendu l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré.
A l'unanimité

- Valide le versement, par les E.P.C.I. des acomptes pour les contributions Actions 2020 selon les montants mentionnés dans le tableau ci-dessus.
- Inscrit la recette au B.P. 2020 – Chapitre 74 Art. 7488.

Fait et délibéré le 13 février 2020
Et ont signé les membres présents;
Pour extrait conforme,

Le Président,

A. GEST.





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Pole Metropolitain du Grand Amienois

Utilisateur : Leriverend Emilie

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	1420200213_762
Date de la décision:	2020-02-13 00:00:00+01
Objet:	FINANCES Contributions Actions Acomptes 2020
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.6.2 - autres
Identifiant unique:	080-200082063-20200213-1420200213_762-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Notifiée à emilie.leriverend@grandamienois.com

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i> 080-200082063-20200213-1420200213_762-DE-1-1_0.xml	text/xml	920
<i>nom de original:</i> DELIB14_CONTRIBUTIONS_ACTIONS_ACOMPTEES.pdf	application/pdf	144885
<i>nom de métier:</i> 99_DE-080-200082063-20200213-1420200213_762-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	144885

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	14 février 2020 à 16h46min37s	Dépôt initial
En attente de transmission	14 février 2020 à 16h46min38s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	14 février 2020 à 16h46min43s	Transmis au MI
Acquittement reçu	14 février 2020 à 17h01min52s	Reçu par le MI le 2020-02-14

